



Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle APS

Objectif : Exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure. L'Agent de Prévention et de Sécurité exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise ou organisme privé ou public, que ceux-ci soient pourvus de leur propre service de sécurité ou non. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité, (son employeur).

Durée : 175 Heures hors examen

Nombre de participants maximum : 12 personnes

Validation : Par examen

A la fin de la formation

- Evaluation théorique (QCU)
- Evaluation pratique (PC et Ronde)

Pendant la formation

- Evaluation du Sauveteur Secouriste du travail
- Evaluation de palpation et inspection visuelle des bagages à mains
- Evaluation du module incendie
- Grille de progression pédagogique des stagiaires (PC -Rondes – Réglementation – Main courante – transmission de consignes – comportement conflictuel – accueil et contrôle d'accès)

Prérequis :

- Savoir lire, écrire et comprendre le français (test de français équivalent au test B1)
- Savoir compter (test de calcul)
- Autorisation du CNAPS (demande autorisation préalable)

Moyens pédagogiques :

- Accès espace personnel pour la gestion des cours
- Salle adaptée, Vidéoprojecteur, PC pédagogique
- Matériels de mise en situation
- Matériels de secourisme, moyens d'extinctions
- Formateurs agréés

Responsable pédagogique : M. BEL Jean-Christophe

PROGRAMME

UV – 1 Module Secourisme : 14 heures

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

UV - 2 –Module Environnement juridique : 21 heures

A - Connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires : 10 heures

- l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;
- l'architecture d'ensemble ;
- les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;
- le principe d'exercice exclusif ;
- le principe de neutralité ;
- la détention et usage des armes ;
- le port des uniformes et insignes ;
- les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ;
- L'usurpation de fonctions
- Les spécificités des services internes ;
- le régime de la carte professionnelle Téléservices du CNAPS
- les sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI
- Le code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités de sécurité privée

B - Connaître les dispositions utiles du code pénal : 7 heures

-Organisation judiciaire de la France

- Dualité juridictionnelle.
- Juridiction civile, pénale et administrative
- Les responsabilités pénales et civiles
- Les clauses d'irresponsabilité pénale
- la légitime défense, l'état de nécessité,
- l'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :
- les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;
- la non-assistance à personne en danger ;
- l'omission d'empêcher un crime ou un délit

C - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche : 4 heures

- respect de la vie privée ;
- les principes et limites de la fouille
- atteinte aux systèmes de traitement automatisés
- droit de propriété, appropriation frauduleuse - à la CNIL.;
- l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;
- l'appropriation frauduleuse ;
- Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z

UV - 3 – Module Gestion des Conflits : 14 heures dont 7h de mise en situation pratique

- les origines des conflits ;
- les différents types de conflits ;
- la stimulation et les motivations des conflits ;
- les étapes d'un conflit ;
- la prévention du conflit.
- les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit
- traiter une agression verbale ;
- gérer les émotions ;
- adopter des techniques verbales ;
- intervenir par étapes ;
- adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.
- évaluation de la dangerosité du conflit ;
- savoir gérer le conflit ;
- savoir gérer les conséquences du conflit.

UV - 4 -Module stratégique : 8 heures

A - Savoir transmettre des consignes : 2 heures

- mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ;
- transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;
- transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.

B - Réaliser une remontée d'informations : 4 heures

- Effectuer un compte rendu oral ;
- Rédiger un compte rendu écrit ;
- Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre

C-Connaître les outils de transmission : 2 heures

- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier
- Rédiger une main courante et exploiter un logiciel de main courante électronique

UV – 5 -Module Prévention des risques d’incendie : 7 heures dont 3h de pratique

- Appréhender le phénomène de l’incendie et sa propagation
- Prise de conscience des risques et des effets de l’incendie sur l’homme
- Connaissance des mesures de prévention et particulièrement celles concernant les points chauds
- Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection
- Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l’incendie de première intervention
- Exercice d’extinction sur feux réels
- Intervention coordonnée de plusieurs équipiers

UV 6- Module Modalité d’appréhension au cours de l’exercice du métier : 7 heures

Savoir respecter les conditions d’appréhension de l’article 73 du code de procédure pénale :

Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères :

Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...)

Filière distribution

Filière incendie

UV - 7-Module Sensibilisation au risque terroriste – 13 heures dont 3h de mise en pratique

- Définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme
- Connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes
- Détecter et prévenir
- Réagir face à une attaque
- Secourir

UV8 -Module professionnel :45 heures

Appliquer les techniques d’information et de communication 8 heures dont 4h de mise en situation pratique

- travailler sa présentation et son attitude ;
- accueillir, informer, orienter ;
- communication verbale et non verbale
- transmettre consignes – informations compte rendu oral
- gérer un appel suspect.

Préparation d’une mission : 6 heures dont 2h de mise en situation de pratique

- préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l’équipe)
- agir sur place ;
- Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ;
- appliquer des consignes particulières en cas d’intrusion

STAFF Formations – 7 rue Simone de Beauvoir

ZI la bargette

42270 Saint-Priest-en-Jarez

RCS : 441970472 – APE 8559A Formation continue d’adultes

N° déclaration d’activité : 82420249842 - FOR-042-2022-01-23-20170588286

Savoir contrôler les accès : 9 heures dont 5h de mise en situation pratique

- contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ;
- filtrer l'accès des véhicules ;
- filtrer l'accès des personnes ;
- contrôle des objets et des matériels

Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité : 9 heures dont 5h de pratique

- prendre en compte le matériel ;
- prendre en compte les documents ;
- prendre en compte la gestion de flux de personnel et des intervenants ;
- prendre en compte la gestion des clés et des badges ;
- prendre en compte et vérifier le fonctionnement des moyens de communication.

Rondes et surveillance et systèmes de contrôle des rondes : 13 heures dont 9h de mises en pratique

- effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative ;
- adapter son comportement lors d'une ronde ;
- comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire

UV – 9 – Module palpation de sécurité et inspection des bagages : 7 heures dont 4h de mises en situation

- Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelles
- Maîtriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations
- Connaître les modalités d'agrément de des personnels du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle
- Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal
- Maîtriser le domaine d'application des palpations de sécurité
- Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions
- Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage
- Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé
- Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation
- Être capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap
- Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage
- Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte

STAFF Formations – 7 rue Simone de Beauvoir

ZI la bargette

42270 Saint-Priest-en-Jarez

RCS : 441970472 – APE 8559A Formation continue d'adultes

N° déclaration d'activité : 82420249842 - FOR-042-2022-01-23-20170588286

UV – 10 – Module Surveillance par moyens électroniques de sécurité – 7 heures dont 4h de mise en situation pratique

- Le corpus juridique de la télésurveillance et vidéosurveillance ;
- Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité ;
- Connaître le schéma d'installation de la vidéosurveillance

UV 11 - Module Gestion des risques -11 heures dont 5h de pratique

A - Maîtriser la gestion des alarmes : 7 heures dont 4h de pratique

Savoir gérer :

- une alarme intrusion ;
- une alarme incendie ;
- une alarme GTC/GTB.

B - Protéger le travailleur isolé : 2 heures dont 1h de pratique

Connaître les dispositions visant à protéger un travailleur isolé et être capable de maîtriser les possibilités de déclenchement du DATI.

C- Connaître les risques électriques : 2 heures

Sensibilisation aux risques électriques.

UV – 12 Module Évènementiel spécifique : 7 heures

- la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel ;
- le cadre légal des rassemblements ;
- la sécurisation des spectacles et concerts ;
- la gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie – rixe-attentat)
- Connaître les fondements des bases juridiques lors des prestations évènementielles
- Reconnaître tous les acteurs autre que le public d'un évènement
- Information sur les différents types de public
- Identifier les différentes zones d'accès
- Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès
- Les systèmes de billetterie
- La fraude et les litiges

STAFF Formations – 7 rue Simone de Beauvoir

ZI la bargette

42270 Saint-Priest-en-Jarez

RCS : 441970472 – APE 8559A Formation continue d'adultes

N° déclaration d'activité : 82420249842 - FOR-042-2022-01-23-20170588286

UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures dont 4 heures de pratique

Connaitre les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress

Connaitre le mécanisme du stress

Gérer les effets gênants du stress

Utiliser les effets positifs du stress

Maîtriser le stress in situ

Connaitre la notion de stress différé et sa gestion post-événement

Savoir-faire :

Appliquer les principes de récupération par la respiration

Etre capable d'évacuer la tension

Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et

proportionnée face à une agression

Agir en état de nécessité

UV 14 - Module industriel spécifique : 7 heures

Connaitre les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels

- Notion d'ICPE

- Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire)

- L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention

- Connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels

- Le port des équipements de protection individuelle

- Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs

- Notion de système global harmonisé (SGH)

- Connaitre la classification CLP (classification labelling packaging)

- Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX)